

oiseux qui ne peuvent inspirer de confiance à leurs concitoyens, et qui, pour la recouvrer, ont besoin de travailler à se régénérer, en devenant vraiment utiles, etc.

1796. » Un arrêté du représentant Reverchon défend de porter des gances blanches, des cadettes ou nattes retroussées, des faces pendantes ou oreilles de chiens, des cravattes et collets verts.
1683. » Mort de Pierre de Bellièvre, un des quatorze enfans de Nicolas de Bellièvre, président à mortier au Parlement de Paris. Il était né en 1611; il avait été président des requêtes au Parlement de Paris, et avait succédé à son frère Pomponne II dans l'ambassade d'Angleterre. Il fut l'ami de Santeul qui lui a dédié quelques-unes de ses poésies. En lui s'éteignit le nom de Bellièvre qui avait commencé en la personne de Barthélemi (mort le 4 août 1483), conseil et homme de confiance du cardinal de Bourbon, archevêque de Lyon.
1432. 27. La Hire écrit aux Lyonnais pour les engager à contribuer au payement de sa rançon. La lettre a été publiée pour la première fois dans les ARCHIVES DU RHÔNE, tom. VIII, page 95.
1638. » Mort de Charles Gaston de Foix, fils unique du duc d'Epemon. Ce prince, pendant sa maladie, reçut deux fois la bénédiction de l'archevêque de Lyon, M. Camille de Neuville.
1794. » Le Conseil municipal écrit à Achard : « ... Il n'est que trop vrai que cette commune était dans un état de famine ces jours derniers; cependant il faut observer que si le pain a manqué, c'est que la mouture des blés n'a pas pu s'effectuer par rapport à la baisse des eaux et au vent du sud qui a régné, lequel faisant refluer la rivière rendait son cours sans action. Aujourd'hui ce malheur n'existe point, et même n'existera plus à l'avenir. Hier 6,000 quintaux de farine furent distribués aux sections; il en sera tout autant aujourd'hui et jours suivans. Cinq colonnes de réquisiteurs sont répandus dans les départemens environnans, et mettront sous peu l'abondance dans cette commune... Cependant l'égoïsme de diverses municipalités entraîne des longueurs criminelles et préjudiciables à l'approvisionnement....: elles ont de la peine à se défaire au prix du maximum des denrées dont elles sont propriétaires, parce qu'elles ont dans leur sein des vipères, sangsues de notre gouvernement, qui espèrent toujours et espéreront jusqu'à la mort; ils ont besoin de DAME GUILLOTINE pour les mettre au pas de la République, etc. ARCHIVES DE LA VILLE DE LYON.
1795. 28. Châlier conduit sur la place des Terreaux ses affidés les plus féroces, armés de piques, et là, au pied de l'arbre de la liberté et en face